

Quelques règles pour la Prière universelle

Merci d'avoir accepté d'orienter la prière de notre communauté paroissiale !

Les intentions sont soit :

- Adressées à Dieu (Seigneur nous te prions pour.....)
- Adressées à l'assemblée (prions pour...)

Il est préférable qu'elles soient simples et concises, pas longues (2-3 lignes), reprenant la même structure littéraire.

Elles peuvent être lues « à plusieurs voix »

Généralement 4 intentions, du plus large au plus local :

- Intention pour l'Eglise
- Intention pour le monde, les grands sujets...
- Intention pour les personnes qui souffrent
- Intention pour la communauté paroissiale

On peut s'inspirer des Lectures de la messe dominicale. Des événements de la semaine... des intentions mensuelles du Pape. On peut aussi échanger avec le Père Xavier sur les intentions qu'il porte.

Les envoyer la semaine précédente au Père Xavier (paroisse-belley@wanadoo.fr) **avant jeudi soir** pour les intégrer dans le dossier liturgique préparé pour l'organiste, l'animateur de chant...

LE DIMANCHE

Le texte avec les intentions sera déposé sur l'ambon avant le début de la messe.

- S'approcher au moment où le prêtre introduit la Prière universelle (juste après le « Je crois en Dieu »)
- Saluer l'autel avant de monter vers l'ambon.
- Après le refrain, parler lentement en prononçant bien, la bouche proche du micro.
- A la fin, après le refrain, le prêtre conclura la prière universelle. Ensuite quitter l'ambon, descendre les marches, saluer l'autel et rejoindre sa place.